

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 avril 2011**

Etaient présents :

Y. Genthon - P.F. Luciani - J.C. Lacan - J.P. Anquetil - K. Millet - J. Grolleau – B. Sablier
L. Zavaroni – F. Denisart - G. Ramus – D. Semelet - Y. Toulet - J. Hinterlang - A. Piquet - C.
Lecomte – A. Maugard

Assistait également :

C. Roux-Bélec

Etaient excusés :

- J. Guyard - J.C. Segaud - N. Peyret - M. Gorjux - P. Servalli - R. Aubert – L. Bessard
M. Lien-Bowantz –❖

Accueil du président

Le président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et en présentant l'ordre du jour.

Le président expose son rapport moral et insiste sur la conjoncture difficile qui impacte l'activité de l'OGB.

De même, les finances toujours modestes de l'OGB demeurent un souci pour pouvoir développer notre travail dans des conditions satisfaisantes.

Parallèlement, la méconnaissance de l'OGB par les différents acteurs de nos métiers n'aide pas au développement souhaité.

Outil de synthèse unique proposé à nos deux professions, l'OGBTP doit être plus et mieux «utilisé». Nous devons pour cela le faire connaître.

Les efforts de communication continuent avec la parution d'articles dans la presse et la participation aux manifestations diverses de la FFB, de l'UNSFSA et du CROA pour rappeler ce qu'est l'OGB.

Le président souhaite poursuivre cette présence médiatique.

Le président rappelle les rencontres initiées avec le Club de l'Amélioration de l'Habitat et Point P pour promouvoir entre autres la vente des CD Rom et la marque OBS.

Le président remercie JP. ANQUETIL pour sa participation à la démarche Coexnano menée par l'association Vivagora, ainsi que D. SEMELET et L. ZAVARONI pour leurs missions auprès de QUALIBAT.

Remarques sur le dernier compte-rendu

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu du conseil d'administration du 20 octobre 2010 est adopté en l'état, à l'unanimité des présents.

1. Rapport d'activité

Les actions du bureau

3.1 La médiation

PF. LUCIANI explique les démarches effectuées depuis deux ans pour mettre en place une formation « Médiation » au sein de l'OGB.

A l'issue de cette première formation très qualitative qui s'est déroulée en début d'année avec des représentants des services juridiques du CNOA et de la FFB, PF. LUCIANI envisage de travailler sur une formation complémentaire qui porterait sur la conciliation.

Les attestations de suivi de stage ont été remises aux participants.

Une information sera diffusée auprès des Offices pour faire connaître l'existence des 13 médiateurs.

Il est rappelé que l'OGB peut se charger de mettre en place une médiation pour les départements sans Office ou avec un Office non désireux de prendre en charge une telle démarche.

Le contrat type « marchés de travaux » (contrat à destination des entrepreneurs et des maîtres d'ouvrage) avec la notion de renvoi à la médiation a été modifié.

Il est entendu que les médiateurs doivent être « externalisés » par rapport aux Offices demandeurs.

Il est rappelé que les Offices n'ont pas compétence pour intervenir auprès des particuliers.

Il est acté que l'OGB et les médiateurs doivent souscrire les assurances adéquates.

3.2 Animation des Offices départementaux

Le président explique que C. ROUX-BELEC a réalisé un recensement des Offices et insiste sur l'intérêt de cette analyse qui offre une vue globale réelle.

K. MILLET présente les démarches effectuées dans les régions avec l'aide des CROA.

La première rencontre a eu lieu en Poitou-Charentes, en présence de trois Offices actifs et des représentants UNSFA et FFB pour le département de la Vienne, sans Office à ce jour.

Les échanges sur le travail des Offices actifs sont très instructifs et cela permet aux intéressés présents d'un Office à créer d'en connaître le contenu et les objectifs.

Cependant, l'Office de la Vienne n'est pas créé à ce jour ; F. DENISART, représentant le CNOA nous rappelle qu'il peut intervenir dans ce sens si les architectes ont besoin de conseils ou d'un accompagnement autre.

La deuxième rencontre a eu lieu en Midi-Pyrénées ; les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne s'activent pour formaliser des Offices.

La troisième rencontre devra se dérouler en région Bourgogne.

PF. LUCIANI confirme que les démarches vont aboutir prochainement à la création d'un Office en Corse.

L'OGB devra initier une rencontre en Basse-Normandie avec les départements de la Manche et de l'Orne.

Lors de difficultés rencontrées pour la mise en place d'un Office, JP. ANQUETIL rappelle l'importance de se rapprocher des administrateurs locaux pour connaître les raisons de ces situations.

3.3 Le nouveau site

C. LECOMTE présente les grands principes du nouveau site tout en sachant que celui-ci sera définitivement configuré fin mai 2011 avec la mise place de tous les documents disponibles.

PF. LUCIANI insiste sur le dynamisme du site à initier avec par exemple la mise en ligne des articles de presse.

Il est débattu le téléchargement possible du CD ROM pour accroître sa diffusion.

3.4 Le Guide

La vente et la diffusion du CR ROM restent une préoccupation constante de l'OGB.

A. PIQUET confirme que l'accès par le site doit être l'avenir du produit ; moderniser l'outil est incontournable si l'on veut atteindre les objectifs requis au regard de la qualité et des revenus escomptés.

Les échanges avec Point P sont en cours pour appréhender une diffusion possible.

J. HINTERLANG explique que les démarches auprès du CAUE 77 sont en attente des changements au sein de la direction pour prendre des initiatives quant aux financements possibles. A suivre, des contacts auprès des CAUE seront entrepris pour imager et valoriser le guide et pour une diffusion auprès des collectivités locales.

PF. LUCIANI interpelle néanmoins le Conseil en précisant que le succès d'une diffusion, sous quelque forme que ce soit, doit être consécutive à une démarche d'information sur le guide.

3.5 La marque OBS

PF. LUCIANI rappelle le succès de la marque grâce au sérieux du produit en tant que tel.

Le logo OBS « vêtement professionnel haut de gamme » est acté.

Une commission se réunit une fois par an pour constater le résultat des audits de fabrication et le résultat des essais effectués sur les vêtements.

PF. LUCIANI explique néanmoins que le fait de passer du label à la marque a entraîné une perte d'adhérents mais que celle-ci est compensée par la « titularisation » de partenaires comme les tisseurs qui participent financièrement à l'équilibre budgétaire.

3.6 Les cahiers de l'OGB

Afin de faire partager le plus largement possible les travaux et documents réalisés par l'OGB, D. SEMELET présente une maquette finalisée du premier exemplaire « cahier de l'OGB ».

Un nombre de 1000 exemplaires sera diffusé chaque année.

Le président remercie la FFB qui en assure gratuitement l'édition.

L'exemplaire 2011 regroupe les publications de l'OGB, les documents des Offices, les travaux en cours et rappelle les services de l'OGB comme la marque OBS et le CD ROM.

2. Les travaux du Comité Technique

4.1 Généralités

JP. ANQUETIL rappelle que le Comité Technique recueille et analyse tous les documents transmis par les Offices d'une part, et anime des réunions de réflexions par rapport aux sujets débattus dans les Offices d'autre part. Il établit des documents de synthèse qui enrichissent le site.

JP. ANQUETIL explique la difficulté pour des offices à formaliser des documents diffusables et insiste sur l'importance d'avoir des correspondants dans les départements.

Les documents produits par le Comité Technique sont présentés avec un document de recommandation et de conseil, accompagné d'une annexe d'approche juridique.

4.2 Les documents

Trois documents sont finalisés à ce jour : l'OPC, la synthèse et le mémoire technique.

Le prochain document s'intéressera aux réceptions de chantier.

JP. ANQUETIL pose les questions suivantes :

- les documents introduits sur le site répondent-ils aux attentes des Offices ?
- les documents sont-ils utilisés ?
- quel aboutissement sur les chantiers ?

4.3 Mise en pratique

Il est rappelé que la finalité de l'ensemble de ce travail est la mise en pratique des améliorations suggérées et la volonté d'un suivi de façon pragmatique sur les chantiers, afin de mieux travailler et d'éviter les points de non retour.

G. RAMUS concède le courage dont chacun doit faire preuve pour accepter de corriger ses habitudes.

Le président souhaite alors le relais et l'accompagnement de nos tutelles dans ce sens, pour aider à une valeur ajoutée sur le terrain.

PF. LUCIANI insiste à nouveau sur la nécessité de faire connaître les documents.

A noter que les Cahiers de l'OGB ne peuvent exister que par le travail du Comité Technique.

4.3 Les formations communes

JP. ANQUETIL rappelle le travail fini et en cours dans les départements du Loiret et de Meurthe-et-Moselle.

Il s'avère que les mises en place des formations sont parfois difficiles au regard de la lourdeur de certaines structures locales.

JP. ANQUETIL explique que le document sur les formations communes va être amélioré de façon à être plus prospectif.

Il convient de mettre en évidence le rôle de chacun et d'évoquer les thèmes et les procédures à encourager.

JC. LACAN expose le travail réalisé dans le département de l'Hérault regroupant l'OBTP34, la FFB34 et l'Ordre des Architectes pour aboutir le 05 avril dernier à la signature d'une motion commune visant à limiter le dumping dans les appels d'offres publics.

Point financier

JC. LACAN présente le rapport financier pour l'année 2010.

Les comptes produisent un résultat négatif de – 6 738,31€ consécutif à une forte diminution des recettes et notamment à la mévente du CD ROM.

Les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité.

JC. Lacan présente le budget annoncé 2011.

En l'état, il apparaît un solde négatif de – 8 300,00€ dû aux frais de personnel qu'il conviendra d'adapter au terme du premier semestre.

Le budget de l'exercice 2012 est présenté avec le même résultat en conformité avec celui de l'année 2011.

Le Conseil d'Administration approuve le budget prévisionnel 2012 à l'unanimité.

Le thème de l'année : les PPP

D. SEMELET évoque le thème précédemment ébauché « l'architecte avec ou sans.. » qui générerait un malaise certain alors que le thème du PPP, grandement d'actualité, répond à de réelles attentes.

La réflexion sur le PPP sera alors l'occasion de tables rondes organisées pour l'Assemblée Générale du mois d'octobre, avec de nombreux intervenants.

Il est particulièrement recherché l'intervention de « sachants » avec des expériences vécues.

Il conviendra aussi d'écouter des juristes pour appréhender le contenu des partenariats et le rôle de chacun.

Il sera important de connaître la position de l'Ordre des Architectes.

Conclusion du président

Le président conclue la séance en souhaitant un travail et des échanges fructueux pour cette année 2011 et en insistant sur les efforts de communication que doit continuer l'OGBTP.

Prochain Conseil d'Administration :

Mercredi 19 octobre 2011 à 16 h à la FFB – salle n°3 (6/14 rue La Pérouse – 1^{er} sous-sol)